

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

1. Réservation

Réservation sur place, en ligne ou par téléphone :

Choix de l'horaire avec confirmation par e-mail de la date et du tee-time. Il est obligatoire de se présenter à l'accueil pour retirer son green-fee, son attestation de paiement et validation du départ. Il est conseillé d'être au départ 10 minutes avant l'horaire indiqué.

2. Niveau de Jeu

Pas de restriction de niveau de jeu. Carte verte et licence valide obligatoire pour l'accès au parcours.

Carte verte et licence non obligatoire pour l'accès au Practice.

3. Tarifs des cotisations.

Le bulletin d'adhésion doit être rempli avant le premier accès au parcours.

Ces tarifs sont validés chaque année par le comité en accord avec le Club de Bournel avant l'appel de cotisations.

a) Tarif bleu :

Ce tarif est applicable aux membres à jour de cotisation, soldée au 31 mars de l'année en cours avec deux avantages :

- Abondement du PME (porte-monnaie électronique) de 30 € ou 1 green fee pour les cotisations individuelles ou 50 € ou 2 greens fee pour les cotisations couples.
- Abonnement annuel Carte LeClub Gold offerte d'une valeur de 49 €. *Avantage Carte Gold (<https://leclub-golf.com/fr/cartes-leclub-golf/carte-gold>)*

b) Tarif vert :

Ce tarif est applicable aux membres à jour de cotisation, soldée entre le 1 avril et le 31 octobre de l'année en cours avec un avantage :

- Abonnement annuel Carte LeClub Gold offerte d'une valeur de 49 €. *Avantage Carte Gold (<https://leclub-golf.com/fr/cartes-leclub-golf/carte-gold>)*

c) Tarif jeune :

Ce tarif s'applique aux jeunes de moins de 25 ans inclus. La carte d'identité en cours de validité le cas échéant sera à présenter obligatoirement à l'accueil.

4. Accords tarifs cotisation Golf partenaire, Jumelage.

a) Golf partenaire :

La gratuité s'applique aux membres à jour de cotisation du golf de Bournel.

b) Jumelage :

Ce tarif s'applique aux membres à jour de cotisation du golf d'Epinal, de Besançon et de Pruneville sur présentation d'un justificatif émis par le golf.

5. Modalités de paiement

Les paiements sont entendus TTC et en euros.

Le Client a la possibilité de régler le Vendeur :

- En totalité au moment de l'adhésion par carte bancaire (Visa, Mastercard), chèque, virement ou espèce.
- En trois (3) fois sans frais, uniquement par chèque par la remise de trois (3) chèques dont le premier sera encaissé immédiatement et les deux (2) autres seront encaissés les deux (2) mois suivants le 1^{er} du mois ; Le dernier encaissement avant le 1^{er} septembre de l'année d'adhésion.
- Par prélèvement bancaire sur (9) mois maximum dont la dernière échéance devra être avant le 31 octobre de l'année de l'adhésion sur présentation d'un relevé d'identité bancaire, le premier prélèvement s'effectuant le mois suivant la signature ; en cas de prélèvement bancaire, 50 euros de frais de dossier devront être réglés par le Client au moment de l'adhésion

En cas d'incident de paiement, le Vendeur en fait état dans les meilleurs délais au Client qui dispose alors de 48 heures pour régularisation.

Si cet incident de paiement se caractérise par un rejet du prélèvement bancaire, le Vendeur facturera la somme de quinze (15) euros au Client au titre des frais de gestion de cet incident.

Dans le cas où le Client ne procède pas à la régularisation demandée par le Vendeur, ce dernier se réserve le droit de suspendre l'exécution de la prestation prévue au Contrat jusqu'à régularisation effective du paiement. En pareil cas, le Client ne pourra réclamer aucun dédommagement pour la période durant laquelle son abonnement était suspendu.

6. Durée

Le Contrat est conclu jusqu'au 31 décembre de l'année durant laquelle le Contrat a été signé. A son terme, le Contrat ne sera pas automatiquement ou tacitement renouvelé.

7. Résiliation

Le Client ne peut pas résilier le Contrat avant le terme prévu à l'Article 6. Le fait pour le Client de ne pas avoir utilisé son abonnement ne lui permet pas de réclamer au Vendeur un quelconque dédommagement.

Dans le cas où le Client ne respecterait pas le Règlement Intérieur édicté par le Vendeur ou ne procéderait pas au paiement des sommes dues au Vendeur, ce dernier peut mettre en demeure le Client de remédier à ces manquements.

Si le Client ne remédie pas aux manquements constatés dans un délai de quinze (15) jours suivant l'envoi de cette mise en demeure, le Vendeur pourra résilier de plein droit le Contrat ; il informe alors le Client de cette résiliation par courrier recommandé avec avis de réception.

Dans le cadre d'une pareille résiliation, le Client ne saurait revendiquer aucun remboursement ou indemnité à l'égard du Vendeur.

8. Tarifs des green-fees.

Ces tarifs sont validés chaque année par le comité, ils sont valables 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Pas d'accord de réciprocité.

Accords tarif aux adhérents SGBFC.

Accords tarif Golf Omax, applicables sur les tarifs en vigueur.

Possibilité d'abonnement LeClub avec l'acquisition de la Carte Classic. *Avantages Carte Classic* (<https://leclub-golf.com/fr/cartes-leclub-golf/carte-classic>) applicables sur les tarifs en vigueur.

9. Conditions de règlement des green-fees

Règlement comptant sur place avant l'accès au parcours soit par carte bancaire, par chèque, en espèce ou PME.

10. Prix des autres marchandises et autres services.

Les prix des marchandises et autres services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande ou au jour de l'achat. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes.

Le Golf de Bellevue s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment

11. Conditions de règlement des autres marchandises et autres services.

Règlement comptant sur place par carte bancaire, par chèque, en espèce ou PME.

12. Rabais et ristourne

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société ... (dénomination sociale) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

13. Réglementation d'usage

Les visiteurs se conforment sans restriction au règlement intérieur de l'association sportive du Golf de Luxeuil Bellevue.

14. Fermeture exceptionnelle du parcours

a) En cas de force majeure, le parcours peut être amené à être fermé et le(s) green-fee(s) sera alors remboursé(s) dans leur totalité sur simple demande écrite adressée à l'accueil, sans autre indemnité.

En cas d'intempérie, seule la fermeture du parcours annoncée par la corne de brume, impliquera le remboursement du ou des green fee ou leur report.

Dans tout autre cas, aucune indemnité sous quelque forme que ce soit (réduction, offre en nature, échange ou remboursement...) ne pourra être réclamée et ne sera donc accordée.

b) Le Golf de Luxeuil Bellevue se réserve le droit de fermer le parcours en totalité ou partiellement en cas de traitement ou d'entretien du parcours, mais également en vue de préparer le terrain avant une compétition.

15. Modification de la date et/ou de l'horaire de réservation

En cas de demande de modification de la date de venue et/ou de l'horaire, le Golf de Luxeuil Bellevue, se réserve le droit de refuser ou d'accepter la demande en fonction de l'occupation du parcours. Toute modification respectera le tarif en vigueur (semaine ou week-end).

16. Ethique et vie privée

Les informations nominatives recueillies auprès des clients au moment de leur inscription sont tenues par le GOLF DE LUXEUIL BELLEVUE pour confidentielles. Ces coordonnées (notamment adresse postale, mail et téléphone) pourront toutefois être réutilisées dans le cadre de la communication et de la diffusion d'information du GOLF DE LUXEUIL BELLEVUE. Ces informations sont nécessaires pour assurer le déroulement de la transaction et pour améliorer les services offerts par le GOLF DE LUXEUIL BELLEVUE à sa clientèle. Vous pourrez recevoir de la part du GOLF DE LUXEUIL BELLEVUE les types de messages suivants : lettres d'informations, actualités, conseils personnalisés, sondages, informations générales sur le groupe, produits touristiques, offres inhérentes aux activités Golf.

Si vous ne souhaitez pas recevoir ces informations, deux choix vous sont offerts pour vous désabonner : cliquer sur le lien de désinscription figurant en bas de cette même page, ou, à défaut, nous en faire la demande. Conformément aux articles 38 et 39 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Pour exercer ces droits, il vous suffit d'écrire au GOLF DE LUXEUIL BELLEVUE – RN 57 – 70240 – Genevrey.

17. Conformité envers la C.N.I.L

Ce site est déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) garantissant le respect des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cas d'un site Internet selon la loi française.

Les informations recueillies autre que bancaires seront enregistrées dans notre base de données pour des raisons de sécurité toute tentative d'achat ou de comportement frauduleux fera l'objet d'une poursuite judiciaire.

J'accepte les conditions générales de ventes

Fait à

Le.....

Signature,

